



Avis du CCE sur le budget 2008 de Radio France

Les ressources totales dont disposera Radio France pour assurer son fonctionnement en 2008 sont en hausse de 2 % par rapport à 2007, contre une progression de 2, 7 % de 2006 à 2007.

Cette moindre croissance s'explique notamment par un recul des recettes propres de la société affectées en particulier par une baisse des recettes immobilières liée aux travaux de réhabilitation de la Maison de Radio France.

Elle s'explique aussi en partie par des recettes publicitaires également en baisse, en dessous des objectifs du COM, malgré la perspective d'une modification du cahier des charges souhaitée par la Présidence de Radio France mais contestée par le personnel... et les auditeurs pour des raisons éthiques, alors que par ailleurs les recettes publicitaires prennent année après année une place trop importante dans un équilibre budgétaire de plus en plus précaire.

Une précarité dont les incertitudes sont en parties masquées par le retard des travaux de la Maison de Radio France qui assure conjoncturellement une hausse des produits financiers.

Par ailleurs, dans l'ignorance des hypothèses de ventilation de la progression envisagée de la masse salariale, les élu-e-s s'interrogent sur les réelles possibilités de marge de discussion dans le cadre de la NAO.

Les mesures dites nouvelles se limitent toujours pratiquement à de simples ajustements conjoncturels....

La stratégie de développement de Radio France est toujours au point mort...

Hors réhabilitation, les investissements restent largement insuffisants pour s'inscrire dans l'équilibre budgétaire à tout prix, ce qui hypothèque non seulement l'évolution de Radio France mais handicape aussi aujourd'hui la réalisation de nos missions.

De l'aveu même de la Direction, les retards pris par le chantier ont facilité la présentation d'un budget 2008 à l'équilibre, et dans cet esprit de nouveaux retards faciliteraient sans doute aussi une clôture à l'équilibre des comptes 2008 ... ! Mais quid alors dans ce cas des exercices à venir quid de l'avenir de la Maison et de l'avenir de Radio France ?

En conséquence, les élu-e-s du CCE donnent un avis négatif sur les deux projets de budgets fonctionnement et investissement 2008.

**VOTE : cet avis est adopté à l'unanimité
par les élu-e-s présent-e-s**